L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI MATIN, 5 JUIN.

Revue des Journaux de Paris.

C'est aujourd'hui le dépôt des lois complémentaires par M. Dufaure qui a le pas dans la discussion des journaux.

Suivant la *République française*, la séance d'hier a prouvé que la majorité constitutionnelle du 25 février est décidée à poursuivre son œuvre. "Nous marchons, dit-elle, vers l'avenir que nous fait la Constitution nouvelle."

Le *Rappel* trouve que la loi sur les rapports des pouvoirs publics emprunte un peu trop aux constitutions monarchiques.

Le *Siècle* regrette le retard qui va résulter du renvoi des lois complémentaires devant une nouvelle commission. Le gouvernement, dit-il, s'est exécuté; mais il n'en faut pas moins que l'Assemblée "croque le marmot" pendant que la commission nouvelle examinera, approfondira, discutera à perte de vue les questions sur lesquelles chaque député a son opinion faite depuis longtemps.

Le *Siècle* ajoute:

"Les lois organiques d'un pays comme la France! cela dit assez que la matière est importante, mais elle fait, depuis deux mois et plus, l'objet de la polémique, et on peut même ajouter que depuis qu'il est question de la dissolution de l'Assemblée, c'est-à-dire dès le lendemain de la libération du territoire, les journaux n'ont guère laissé passer une semaine sans remettre sur le tapis les questions que le projet de M. Dufaure résout nettement, brièvement et en général d'une façon assez satisfaisante."

Enfin, puisque les questions sont résolues "d'une façon assez satisfaisante," c'est bien quelque chose.

Le *XIXe Siècle* se réserve de faire des observations sur certains points de détail, mais à première vue, les projets de lois déposés par M. Dufaure lui paraissent "répondre très exactement à l'esprit de la Constitution qu'il se propose de mettre en pratique." Notre confrère ne croit pas trop s'avancer en disant que ces projets ne sauraient soulever de graves dissentiments au sein de la majorité constitutionnelle.

La *France* dit:

"En résumé, la loi a semblé bonne, et on peut dire que, soutenue vigoureusement par les gauches, elle sera attaquée par les diverses fractions de la droite; elle nous paraît, en un mot, avoir surtout cet immense mérite de ne pas changer le terrain politique, de ne déplacer ni les questions ni la majorité. Le gouvernement compte à son actif tous ceux qui ont voté la loi du 25 février, il a contre lui tous ceux qui se sont prononcés contre les lois constitutionnelles—moins M. de Meaux, peut-être."

L'*Opinion nationale* fait ce *De profundis* sur la commission des Trente:

"Pauvre commission des Trente! Elle n'a pu ni vivre ni mourir. Quand elle s'est présentée comme vivante, on lui a prouvé qu'elle était morte; quand elle est venue notifier sa mort, on lui a prouvé qu'elle était encore en vie. M. de La Palisse n'en avait pas su faire autant! Il était encore en vie un quart d'heure avant sa mort; mais non pas un quart d'heure après!"

Le *Journal des Débats* n'a pas encore eu le temps de s'occuper des lois organiques. Il revient, en attendant, sur le vote du 13 relatif à la proposition Courcelle, et répond en ces termes à ceux qui prétendent que, ce jour-là, la solidité de la majorité du 25 février a été compromise:

"Et pourtant, quoi de plus simple que l'incident du 13 mai! Il y a eu de la part des gauches et du centre droit libéral, parfaitement unis d'ailleurs sur le fond, une faute de tactique, une infraction à la discipline sans laquelle il ne se fait rien de bon et d'utile sur le terrain parlementaire; mais c'est tout!

"A qui fera-t-on croire sérieusement que la majorité du 25 février n'est point tout entière d'accord sur la nécessité d'une dissolution prochaine de l'Assemblée, et sur le sens qu'il importe de donner à la proposition qui suspend les élections partielles! Tous, sur les bancs du centre droit libéral, aussi bien que sur ceux du centre gauche, de la gauche, n'acceptaient cette proposition que comme un moyen d'engager la question de dissolution et d'en précipiter le dénoûment.

"Le désaccord n'a commencé que sur un point de conduite: un grand nombre de membres de la gauche, désespérant d'obtenir les déclarations explicites qu'ils avaient demandées, ont repris leur vote au moment décisif, craignant de se livrer à la légère; les autres ont persévéré dans la pensée que la proposition Courcelle serait, malgré tout, par ses conséquences nécessaires, une proposition dissolutioniste. Ceux-ci comme ceux-là n'avaient qu'un but; la dissolution: ils ne sont séparés, en dernier lieu, que dans l'appréciation des moyens les plus propres à la provoquer à bref délai."

Le *Soir* raconte que M. Jules Ferry, pris d'une velléité d'émancipation, avait voulu se soustraire à la discipline prônée par M. Gambetta. Il avait communiqué d'avance au *Siècle* le texte du discours qu'il a prononcé dimanche en qualité de président de la gauche républicaine. Comme on lui demandait de faire quelques modifications avant d'envoyer le texte aux journaux, il dut avouer, *en rougissant*, que le *Siècle* avait été honoré d'une communication anticipée. Alors dit le *Soir*:

"Immédiatement on a couru, et grâce au bon Dieu de la République, on est arrivé avant le tirage.

"Le discours primitif a été expurgé, et la Constitution sauvée.

"Il est malheureux que les modifications aient pu être faites; il eût été intéressant pour les conservateurs libéraux de connaître les *desiderata* qui se cachent derrière la modération dont la gauche a donné tant de preuves depuis six mois."

Le même journal, tout en spécifiant qu'il ne veut pas faire l'apologie des bonapartistes, se plaint de ce que le groupe de l'Appel au peuple ne figure sur aucune des listes sénatoriales que les membres de l'Assemblée dressent à leurs heures de loisir. Il termine par une appréciation que nous avons eu maintes fois occasion de répéter:

"Ce n'est point l'apologie des bonapartistes que nous présentons ici, c'est la condamnation de cette politique de haine, qui sacrifie l'intérêt de tous aux sentiments de quelques-uns.

"Le groupe de l'Appel au peuple est l'une des fractions du grand parti de l'ordre, il appartenait à cette majorité conservatrice à laquelle le maréchal doit ses pouvoirs. On ne peut, sans ingratitude, le rejeter après s'en être servi. Ce n'est pas sa cause que nous plaidons c'est celle de tous les conservateurs de l'Assemblée, divisés depuis le 25 février, livrés aux convoitises radicales et bientôt chassés de l'arène politique, s'ils se séparent du seul parti qui puisse leur assurer la victoire contre les républicains de M. Gambetta."

—Le sixième volume de la correspondance de Lamartine qui vient de paraître s'étend de 1842 à 1852. l'on y peut suivre peu à peu ses évolutions, ses illusions, la grandeur de ses espérances et les profondeurs de sa chute.

En 1842, il écrivait:

Je ferai l'insurrection de l'ennui, une révolution pour secouer ce cauchemar.

En 1852, il a vu à quoi avait servi cette insurrection demandée par lui.

Choisissons au hasard parmi ces aphorismes vifs et familiers qui étincellent au milieu de beaucoup de lettres d'un intérêt restreint.

Je n'ai rien à faire qu'à attendre, écrit-il en décembre 1846. Le roi est fou. M. Guizot est une vanité ridée, M. Thiers est une girouette, l'opposition une fille publique, la nation un Géronte. Le mot de la comédie sera tragique pour beaucoup.

Elever une statue pendant qu'on vit, c'est amasser la boue qui doit la salir tôt ou tard ou préparer le marteau qui doit la briser.—(Avril 1847.)

En 1848, après l'élection de Louis-Napoléon à la présidence, il a quelques paroles amères. En septembre le pauvre grand homme se croyait sûr d'une majorité, mais dès le 4 novembre il ne parlait plus que du succès de Cavaignac. Celui du prétendant lui paraissait impossible, aussi écrit-il à la fin de décembre:

Une république se dénouerait par une parade de Franconi! Un chapeau sans tête pour symbole. J'aime mieux celui de Guillaume Tell.

Ce n'est pas d'ailleurs par la perspicacité que brillait le sauveur déchu de 1848, toutes ses lettres de 1850 et de 1851 sont pleines d'affirmations de l'immortalité de la République. Nous n'y relevons qu'une métaphore intéressante. On maudit la République, dit-il, qu'importe.

On maudit aussi le vaisseau où l'on est ballotté et où l'on a le mal de mer, mais on préfère le cachot des flots et l'inconvénient du mal de mer au danger de se précipiter dans le gouffre sans fond.

—Hier matin, à Courbevoie, le nommé Broux, ouvrier terrassier, occupé à creuser les fondations d'un mur sur l'avenue de Saint-Denis, près du lieu dit: "les Sept-Maisons," où fut autrefois un ancien couvent d'Ursulines, a découvert, à une profondeur d'environ 30 centimètres, sous le sol d'une cave et contre un mur de refend, deux petites caisses renfermant: l'une 75 pièces d'or de 48 livres, à l'effigie de Louis XV, et l'autre 587 pièces de 6 livres, en argent, aux effigies de Louis XV et de Louis XVI, le tout d'une valeur d'au moins 7,000 francs.

Les pièces d'argent sont généralement couvertes de vert-de-gris, mais les pièces d'or sont dans un parfait état de conservation et de propreté.

L'heureux terrassier, qui habitait Levallois récemment, va voir sans doute sa position notablement améliorée, car la moitié lui appartient légalement.

☞ Le balai à laver (mop) patenté, de Pirrong, remplace rapidement tous les autres genres de balais ou de brosses à fourbissage. A vendre par E. F. Mioton, rue Royale 47.

☞ Toutes les familles devraient avoir des balais à laver, (mops) de Pirrung. Ils épargnent le travail et le linge. A vendre par G. Pitard, rue du Canal près la rue des Remparts.

SPECTACLES, BALS, &c.

TOUTES LES NATIONS EN CONSEIL.

SALLE ST. PATRICK,

31 Mai, 1er, 2, 3 et 4 Juin.

CINQ SOIRÉES AVEC LES REPRÉSENTANTS DU MONDE.

LE PRODUIT DEVANT ÊTRE VERSÉ DANS LA CAISSE DU FONDS DE CONSTRUCTION DE LA PETITE ÉGLISE SUR LA RUE DU CANAL.

La première partie représentera l'AMÉRIQUE —Huit personnages—Greenland (Esquimaux), Etats-Unis—Nord (Brother Jonathan), Ouest (Amérique du Nord—Indiens) Sud (Planteur) Etats du Pacifique (Mineurs).—Mexique, (Cavalier Mexicain)—Etats de l'Amérique du Sud—(Chasseur Brésilien)—et Patagon (Natif du Pays.)

La seconde partie représentera l'EUROPE—Vingt-cinq personnages—Angleterre (cockney—badaut de Londres)—Irlande—paysan et paysanne—Ecosse (montagnard et fillette)—Suède (paysan et paysanne)—Laponie, Finlande, Iceland, Hollande, Russie (un noble et un cosaque)—Hongrie, Etats-Unis de l'Allemagne (Germaine) Suisse (bergère)—Grèce (un homme et une femme)—Italie (brigands)—Pologne, Autriche (Tyrol) —Sicile, France (un homme et une femme) et Espagne (toreador.)

La troisième partie représentera l'ASIE, l'AFRIQUE et LES ILES.—Treize personnages—les îles Sandwich, la Nouvelle Zélande, l'Egypte, la tribu des Caffres, (un chef)—la Chine, le Japon, l'Arabie, l'Inde, Siam, Kamchatka, l'Indoustan, la Perse et la Turquie.

Les costumes ont été faits expressément pour la représentation exacte et sont riches et variés —en outre qu'ils sont fidèlement copiés.

La scène dans la salle sera de beaucoup agrandie et bien éclairée.

☞ On ne disposera que d'un nombre limité de billets pour chaque soirée, afin de donner une place à ceux qui achèteront des billets.

Le programme sera changé tous les soirs, et offrira une récréation musicale et littéraire à chaque occasion.

PROF. PHILIP GREULING, Directeur de la musique.

☞ Achetez à temps vos billets, afin de vous assurer d'un siége.

Prix d'Entrée cinquante cents.

16 mai—au 4 juin.

Célébration du 4 Juillet
—ET—
GRAND FEU D'ARTIFICE,

Par la Société de Bienfaisance des

Commis de la Louisiane.

Les personnes qui désirent avoir des invitations pour dames peuvent se les procurer en s'adressant à l'un des membres de la société. Les invitations étant limitées, il ne faut pas tarder à en demander. 16 mai.

MR. JULES TARDOS, ex associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
No 71 rue Tchoupitoulas.
23avril

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG.

Et Emporium de la mode pour le Sud 134 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal: tout le monde vous l'indiquera. 21fév

Collége Commercial de Dolbear
203..........Rue du Canal..........203

AU TROISIÈME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 8 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 50 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilège d'élève à vendre.
24janv—1anMJD

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des trames de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France. Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne. Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 7 à 8 heures.
25mars—1an

Maison établie en 1836.

CASSIDY & MILLER.
Voiliers.

Et agents pour la vente du Duck en coton, Au No 95 de la rue du Camp, près la rue Poydras.

Fabricants de tentes, stores, rideaux de galeries, etc., etc.

Nous avons constamment des tentes, des prélarts, des couvertures de drays et de waggons—de toutes les grandeurs et qualités; un grand assortiment d'étoffes unies et fantaisies pour tentes, etc., etc.

Nous avons et faisons sur commande des drapeaux de toutes les nations et des drapeaux de fantaisie de toutes espèces et pour les organisations militaires et autres.

Nous vendons, en gros et au détail, du bunting américain et français de toutes les couleurs, pour drapeaux et couvrons les malles.

RÉPARATIONS PROMPTES.

Notre expérience de près de 40 ans est, nous l'espérons, la meilleure garantie d'un bon travail à des prix raisonnables. S'adresser par la poste, à la boite No 1079.

CASSIDY & MILLER,
12 No 95 de la rue du Camp, près Poydras.
4 avril—1an

VINGT-SIXIÈME ETAT ANNUEL
—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la compagnie, à la date du 30 avril 1875:

Primes d'incendie..........$201,308 60
Primes de mer..........42,344 83
Primes des rivières..........112,114 32—$355,767 75
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées..........275,187 74
Pertes payées et évaluées comprenant toutes qui est connu et non payé—
Sur risques d'incendie..........$69,347 6[illegible]
Sur risques de mer 15,147 [illegible]
Sur risques de rivières..........55,553 91 $140 048 79
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c..........73,765 33—214,054 22
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital)..........$62 133 12

L'actif de la compagnie est comme suit:
Effets à recevoir..........$43,674 64
Prêts sur bons et hypothèques 55,942 32—$99,617 34
Prêts sur actions, sur demande 7,439 58
Argent en banque..........63,089 96—200 529 56
Propriétés foncières..........118,759 42
Bons de la ville, actions de banques et autres..........153,881 50
Primes en voie de recouvrement, comptes d'affaires en suspens, &c..........37,414 11
Total de l'actif..........$610,501 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire

Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.

WM. H. HOLMES,
Seconde Justice de paix,
Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dit dividende.

DIRECTEURS.

Thomas A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abraham,	P. N. Strong,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edward J. Gay,	John M. Sandidge,
Simon Hernsheim,	Simon Forchelmer,
Joseph B. Wolfe,	R. B. Post,
Edward Pilsbury,	John K. King,
Fred'k Camerden,	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Joseph Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Jurey,	Edward Nalle,
George W. Sentell,	A. Levi.

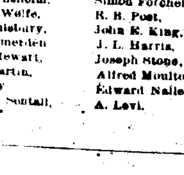

DEMANDE D'AGENTS DANS TOUTES LES VILLES DU SUD, POUR LA CÉLÈBRE MACHINE A COUDRE, DE WEED.

La machine qu'on fait fonctionner le plus aisément, celle qui fait le moins de bruit, la plus durable et la plus populaire de toutes les machines.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES.

S'adresser au WEED SEWING MACHINE Co., No 209 de la rue du Canal

LOTERIES.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A NUMERO SIMPLE.

Gros lot..........$50,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. (Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE H.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 12 Juin 1875.

PLAN.

10,000 Billets..........Billets seulement $10

MOITIÉ, QUART ET HUITIÈME EN PROPORTION.

1 lot de..........$50,000
4 lots de..........10,000
20 lots de..........[illegible]
20 lots de..........[illegible]
200 lots de..........[illegible]

LOTS D'APPROXIMATION.

[illegible]

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

[illegible]

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS RÉDUCTION.

Les demandes de billets doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY Lock-Box 692, P. O. Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres.

Second Tirage du Texas de FOSTER.
$200,000 en or!
Maisons et terres.
POSITIVEMENT
LE
DERNIER AJOURNEMENT.

LE TIRAGE AURA LIEU POSITIVEMENT, A HOUSTON, TEXAS, Le 30 Juin 1875.

NOUS n'avons pas vendu tous nos billets à temps pour faire le tirage le 12 mai, mais nous sommes tellement sûrs du succès et nous désirons tellement donner une preuve de notre bonne foi que nous recevrons, en paiement de billets, des certificats de dépôts d'une des grandes banques des Etats-Unis—certificats qui porteront ces mots: payables seulement lorsque le tirage du Texas, de Foster, aura lieu.

Tous les lots sont payés en plein.

Plus de [illegible] terres de choix, dans une position centrale, près du chemin de fer; 17 maisons, [illegible] lots en or, [illegible] Les [illegible] circulaires; elles vous convaincront que nous méritons votre confiance et sommes [illegible] Le billet ne coûte que $1 00—[illegible] et 12 pour $20. Nous n'avons aucun rapport avec d'autres entreprises de ce genre.

RECOMMANDATION.—Connaissant M. J. E. Foster depuis longtemps et ayant toute confiance [illegible] D. Wilson et le Conseil de ville.

Nous désirons que les parties intéressées s'adressent aux banques, aux négociants et au maître de poste de cette ville que nous habitons depuis 15 ans, et leur demandent des renseignements sur nous.

J. E. FOSTER, directeur, à Houston, Texas.

Voir l'annonce de l'ajournement pour quelques jours du second tirage du Texas, de Foster.

L'Union Française.
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président. EDGAR LARUE.
11juin—1an

THÉOPHILE DUBOIS,
Courtier en Marchandises,

No 206 rue Pearl, une porte au nord de Maiden-Lane, New-York.

S'occupe particulièrement de la vente de Tabacs, Cigares, Laine, Riz, Sucre, Fruits, &c., &c. sur consignation; et de l'achat de marchandises sur la place de New York. Il sollicite, des maisons de la Nlle-Orléans, une part de leurs commandes ou de leurs consignations.

S'adresser Boîte No 4736, Poste de New York.

NEUVIÈME ETAT ANNUEL
—DU—

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37..........Rue Carondelet..........37
Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur risques d'incendie..........$369,073 82
Sur risques de rivières..........231,229 78
Sur risques de mer..........44,116 41—$636,419 99
En moins—
Primes non expirées le 30 avril 1875..........$ 89,742 00.
Primes remboursées..........9,925 50— 99,667 50
Montant net des primes..........—$536,752 49

PERTES PAYÉES, SAVOIR:
Sur risques d'incendie..........$134,367 30
Sur risques de rivières..........126,482 56
Sur risques de mer..........8,320 65—$269,170 51
Réassurance..........14,309 62
Réfaction (rebate)..........15,492 81
Taxes d'Etat et de Ville..........22,818 46
Dépenses brutes, bureau local et agences..........52 809 61
Profits et pertes..........16,081 40—$390,682 43
Balance..........$145,169 86
En plus, intérêts, escompte et épargne reçus..........105,054 67
..........$250,224 53
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû..........110,000 00
Bénéfices net..........140,224 53
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements..........23,0[illegible] 53
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4..........$117,130 00

L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse..........$ 394,463 15
Comptes en voie de recouvrement..........50,328 47
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons..........523,923 04
Effets à recevoir à courtes échéances..........38,011 45
Actions de banques et autres actions..........218,163 56
Actions de chemins de fer de la ville..........79,549 68
Bons de la ville et autres bons..........110,681 56
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana..........5,000 00
Bons de l'Odd Fellows Hall Association..........5,000 00
Bons de l'Association de Secours pour les veuves et les orphelins juifs..........2,000 00
Propriétés foncières..........48,136 00—$1,486,215 86

PASSIF:
Capital..........$1,100,000 00
Réserves pour risque non expirés..........89,742 2
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875..........177,655 23
Casuel (surplus)..........118 818 61—1,486,215 86

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.

THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 22 mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie; et au-dessus un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($[illegible]) des bénéfices nets des primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secr.

DIRECTEURS:

[illegible]

LOTERIE.

OCCASION RARE.
—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
—FERA—
Le SAMEDI, 25 Décembre 1875,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
Un lot à chaque six billets!
3580 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot..........$100,000
1 lot..........50,000
1 lot..........25,000
1 lot..........20,000
2 lots de $5000..........10,000
4 lots de $2500..........10,000
20 lots de $1000..........20,000
50 lots de $500..........25,000
1000 lots de $100..........100,000
2000 lots de $50..........100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200..........20,000
100 lots d'approximation de $100..........10,000
100 lots d'approximation de $75..........7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à..........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier..........$50 00
Demi-billet..........25 00
Dixième de billet..........5 00
Vingtième de billet..........2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous
Qu'au grand tirage en or,
Du 25 décembre 1875,
TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

MEUBLES.

R. M. & B. J.
MONTGOMERY,
Marchands de Meubles.

Bureaux et salles d'encan au Armory Hall, 27 rue du Camp.

[illegible]

MEUBLES.

Chaussures.

L'outil et entrepôt des fabricants de souliers.

ERNEST CABAUD
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans.

ANNONCE à ses amis et au public [illegible]

Bottes et souliers de tous les genres, aux plus bas prix possibles. [illegible] que la peau de veau et les meilleures qualités.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation [illegible]

E. CABAUD.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD De Chaussures à Vis.

166..........Rue Bienville..........166
entre St-Pierre et Toulouse.
Et 102 rue Ste-Charles.

PIERRE PAVIA,

INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de Chaussures à Vis en tous genres. [illegible]

[illegible] qui obtinrent la médaille d'or à l'Exposition de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873. 25 avril—1an

Wm. H. SHEPARD,
166..........RUE DU CAMP..........166

Agent général pour la vente de la Machine à fourbir, patentée, de Pirrong. Patentée du 13 octobre 1874.

C'est la seule machine du monde qui prend l'eau sans drap ou sans éponge.

Elle nettoie et sèche le plancher avec une vitesse rapide, sans qu'on ait besoin de se mouiller, de se baisser ou de mettre la main de l'eau sale.

Elle change le fourbissage—le plus désagréable des travaux du ménage—en une tâche qui est un peu de temps et très aisément.

Elle est faite des meilleurs matériaux; elle dure et on garantit que l'acheteur en sera content.

A vendre par E. F. MIOTON, QUEYROUZE & BOIS, STAUFFER, MACREADY & CO. RICK BROS & CO., W. C. SHEPARD & CO., SAMUEL R. MOORE, BRIGHT, PAYNE & CO. SCHMIDT & ZIEGLER et au grand nombre d'autres maisons.

L. GIROT,
Tailleur et Marchand de Modes,
AU No 11 DE LA RUE DU CAMP,

informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises du meilleur goût et de qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les genres dans l'établissement de M. GIROT, [illegible] M. Girot lui-même coupe et [illegible]

PRINTING EUREKA OFFICE

MAGNESIA
Aereada Antibiliosa Perfeccionada.
DELICIEUX APERITIF
PREPARÉ PAR

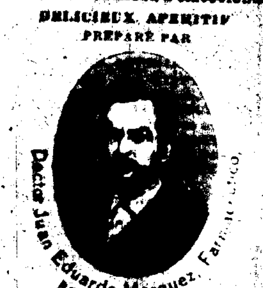

A vendre par tous les Pharmaciens.

J. J. MART & Co., Seuls Agents.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,
Au coin des rues Dauphine et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS de toute espèce pour dames, messieurs, enfants et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un grand assortiment d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les [illegible] sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise:

Ventes rapides et légers bénéfices.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULON,
No. 63...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 63
(Encoignure Bienville)

Manufacture à vapeur de TABAC A FUMER ET A PRISER.

Et Importateur de:

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC, CHIQUES, TIJERAS.

Brownsville, Texas, 29 avril 1875.

AVIS.

DU consentement mutuel des parties intéressées, le soussigné M. Manlove s'est retiré, aujourd'hui, de la société du "Merchants' Steamboat Company" de Brownsville [illegible]

WILLIAM KELLY, Directeur du "Merchants' Steamboat Co."

Compagnie d'Ardoises Chapman.
CASSIDER CHAPMAN, au Pt

[illegible] Ardoises à toits, de toutes qualités, Cheminées, Lavoirs, Auges, et de fenêtres, Dalles, &c.

J. BRANDIN FILS, Agent.

[illegible]

L. C. ARNY,
A l'ancien établissement
Pour le mise en bouteille.

No 35, rue de No 30 de la rue Bienville

[illegible]

$50, $100, $500, $1000.

[illegible]

ALEX. FROTHINGHAM & CO.
[illegible]

DIVERS.

BALANCES DE FAIRBANKS,

Balances de Fairbanks, pour le [illegible]

[illegible]

CAZAUX & VERGNOLE
En Vins, Gerces et Cordiaux.

[illegible]

$1000.00

[illegible]

Pharmacie E. Deléry,

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

PAR R. M. MONTGOMERY.

MEUBLES.

[illegible]

PAR C. E. DE FERRIET & Co.

[illegible]

A. Carrière & Co.,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c.

[illegible]

Rapport sur l'Etat
—DE LA—
BANQUE NATIONALE DE L'ETAT,

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

ALFRED ROMAN.
AVOCAT ET NOTAIRE.

[illegible]

VENTES.

PAR MASICH & HODGSON.

Vente de Poêles, Farblanterie, etc.

PAR MASICH & HODGSON.—W. I. Hodgson, Encanteur.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY.

[illegible]

VENTE POUR CAUSE DE DÉPART.

Beaux meubles d'un ameublement complet comprenant un magnifique meuble de salon en reps rouge doré.—Il pièces—meuble de salle à manger, une chambre à coucher, armoires à glaces, Piano Pleyel, grand format et très joli—glaces françaises, service en porcelaine de Sèvres, Plaqué, pendules en Bronze, candélabres, tableaux à l'huile, tapis Bruxelles anglais &c., &c.

PAR E. GUIHAULT.

[illegible]

Angela Marie Tiblier, épouse de Laurent Raisel et als. vs. Claude Tiblier, décédé.

Cour de District pour la Paroisse d'Orléans. No 29,710.

PAR E. GUIHAULT.

[illegible]

Maison établie en 1857.

G. PITARD,
Importateur et marchand de
QUINCAILLERIE

[illegible]